

Réf: Dossier 289684

Avis de constitution

SOCIETE « SAFETY PRO CI »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAFETY PRO CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Vente d'équipement de protection individuel et de sécurité, Achat – vente de marchandises diverses ; Prestation de services divers ; Représentation de marques et d'entreprises ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M HAMKA ABED ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00815 du 23/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10749/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

